

**LE CONTRAT DE FILIÈRE
FORET BOIS
D'Auvergne-Rhône-Alpes
2019 / 2022**



Les professionnels de la forêt et du bois en Auvergne-Rhône-Alpes s'engagent pour l'avenir !

DYNAMISER ET VALORISER : LA DOUBLE MISSION DU CONTRAT DE FILIÈRE

1 CONTRAT, 3 OBJECTIFS

Le contrat de filière permet de :

- **Définir les actions** à mener dans les 3 prochaines années pour renforcer la compétitivité des entreprises, pour assurer un développement structuré et cohérent de la filière en lien avec les attentes des marchés, pour conforter son potentiel d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois, tout en valorisant la ressource forestière et les territoires.
- **Fédérer l'ensemble des acteurs régionaux** de la forêt et du bois autour d'un scénario de développement stratégique partagé.
- **Formaliser l'engagement** réciproque des partenaires à mener les actions déterminées collectivement.

UNE ANALYSE STRATÉGIQUE DYNAMISANTE

La méthode d'analyse stratégique utilisée, adaptée aux spécificités d'une filière économique, a permis de :

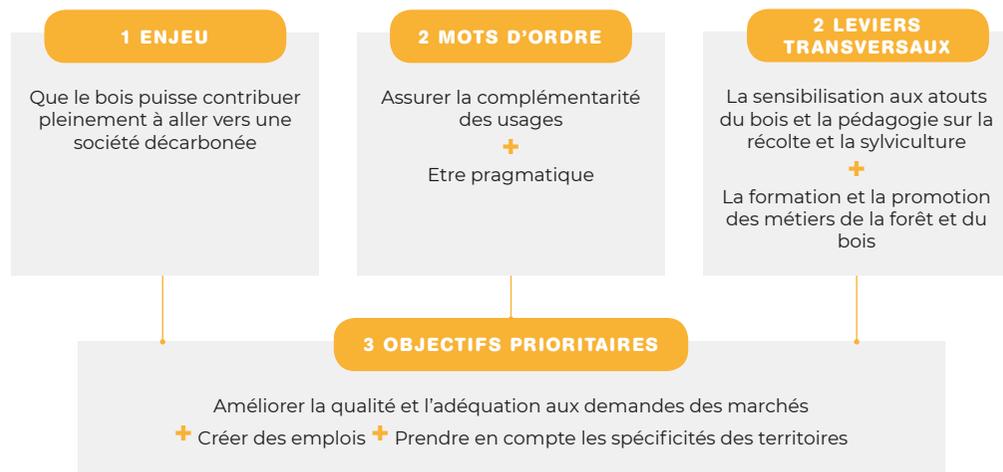
- **Identifier les marchés** à fort potentiel (domaines d'activités stratégiques).
- **Déterminer les leviers** sur lesquels agir (facteurs clés de succès).
- **Évaluer la situation** de la filière Auvergne-Rhône-Alpes (position concurrentielle).

Les actions du contrat de filière ont alors pour objectif de contribuer à une meilleure maîtrise de ces leviers, afin de dynamiser le développement économique de la filière.

« Il faut optimiser la gestion de la ressource en respectant la hiérarchie des usages et augmenter les prix : du bois pour tout le monde et tout le bois utilisé ! »

Michel VEILLON, Dirigeant d'Ossabois

Un scénario stratégique pour aller tous dans le même sens !



UNE CONFÉRENCE DES PORTEURS DE PROJETS POUR FAVORISER LES SYNERGIES AVEC LES TERRITOIRES

La filière forêt bois contribue à la **valorisation des territoires** en tant que levier de développement à la fois économique, environnemental et sociétal. Elle permet la **création et la pérennisation d'emplois locaux** et non délocalisables, situés en partie sur des territoires ruraux, et assure la promotion des circuits courts. Les actions du contrat de filière seront menées en articulation et en cohérence avec les démarches engagées au niveau des territoires, et en synergie avec l'ensemble des acteurs, grâce à l'appui notamment des interprofessions territoriales. Afin de faciliter ces synergies, une Conférence des porteurs de projets de la filière forêt-bois sera mise en place. Elle permettra de **faciliter l'émergence de projets collaboratifs** et de renforcer la mise en œuvre des actions du contrat de filière, en favorisant **optimisation et mutualisation**.

CONTRAT DE FILIÈRE / PRFB : 2 OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Le contrat de filière, à vocation économique, orienté vers le développement des marchés à **horizon 3 ans**, a été élaboré en complémentarité avec le **Programme Régional Forêt Bois** qui définit les nouvelles orientations de la politique forestière régionale, au travers d'un **plan d'action à 10 ans**.

« Ne soyons pas en retard d'une guerre, soyons tous ensemble avec les entreprises de la filière : le bois est un enjeu national ! »

Jean-Claude SÈVE,
PDG du Groupe Monnet Sève

ET MAINTENANT ?

La **gouvernance** du contrat de filière sera assurée de manière tripartite par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Fibois AuRA. Un **Comité de suivi**, composé des représentants de l'ensemble des partenaires, se réunira 1 à 2 fois par an pour suivre l'état d'avancement des actions, évaluer les résultats et réajuster si nécessaire. L'**animation** du contrat de filière sera assurée par Fibois AuRA qui aura pour missions, notamment, d'impulser une dynamique et de faire le lien entre les différentes actions, en veillant à créer des synergies et à optimiser les phases de réalisation.

« Oui, un contrat de filière régional, c'est utile ! Pour éviter toute rupture dans les maillons de la filière, en travaillant sur les interfaces. »

Lionel PIET, Directeur de Coforêt

Compétitivité Innovation
Ressource forestière
Valeur ajoutée Marchés
Territoires Emplois
Formation Modernisation Engagement
Carbone Proximité Économie locale

4 Actions pour développer les marchés

Action INNOVATION

Favoriser l'innovation et les projets collaboratifs

- Animer une Commission Innovation pour faciliter les synergies entre organismes de R&D et entreprises
 - Favoriser les liens interprofessionnels et inter-filières pour susciter des projets collaboratifs
 - Soutenir les initiatives via un appel à projets permanent
 - Accompagner les porteurs de projets (Labellisation Xylofutur / Ingénierie / Financements)
- Valoriser les innovations, notamment au travers des Trophées de l'Innovation

Action CARBONE

Valoriser l'argument carbone pour la filière et développer les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)

- Calculer et rendre incitatif l'argument carbone, en intégrant la notion de cycle de vie complet du produit
- Former les équipes de l'interprofession sur l'argument carbone
- Sensibiliser et accompagner techniquement les entreprises de la filière, notamment dans la rédaction des FDES
- Communiquer au sein de la filière, et à l'extérieur, en lien avec les instances nationales (FNB, CNDB, FCBA)

Action PRESCRIPTION

Renforcer la prescription bois (construction bois et bois énergie)

- Coordonner les actions existantes
- Utiliser le levier de la commande publique (Sensibilisation + Formation + Accompagnement + Bonification)
- Créer une boîte à outils partagée Prescription Bois Construction / Prescription Bois Énergie
- Créer et animer un réseau d'ambassadeurs

Action PÉDAGOGIE

Assurer, sur le terrain, la pédagogie de la récolte forestière et des atouts des produits bois

- Recréer du lien entre la ressource et les habitants pour sensibiliser à la récolte
- Assurer la cohérence des messages en relayant les actions de communication nationales sur les territoires
- Lutter contre les idées reçues en retravaillant les messages génériques, avec une approche marketing et des outils innovants
- Utiliser le relais des journalistes pour toucher le grand public

LE CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT BOIS D'Auvergne-Rhône-Alpes 2019 / 2022

Action MÉTIERS

Renforcer l'attractivité des métiers, assurer la montée en compétences de la main d'œuvre

- Améliorer l'image des métiers de la forêt et du bois
 - Ouvrir les entreprises aux élèves
 - Adapter l'outil de formation aux besoins des professionnels
- Accompagner la stratégie RH des entreprises

Action MODERNISATION

Assurer la modernisation des entreprises et leur pérennité

- Créer un centre de ressources pour accompagner les entreprises, et notamment les TPE / PME, dans leur stratégie industrielle, via un réseau d'experts identifiés
- Mettre en place des systèmes de financements alternatifs
- Susciter la coopération entre entreprises autour de projets d'investissement fédérateurs et favoriser la mutualisation
- Connaître et faire connaître les débouchés grâce à des études de marchés commerciales et marketing, ciblées sur de nouveaux potentiels
- Envisager un dispositif spécifique pour la reprise d'entreprises

Action ETF

Soutenir les entreprises de travaux forestiers et les transporteurs

- Créer un partenariat fort entre l'interprofession et les MSA
 - Garantir la représentativité des ETF et transporteurs aux niveaux local et régional
 - Développer un nouveau modèle économique
- Mettre en place un guichet unique pour renouveler la profession
 - Améliorer les conditions de travail

UN CONTRAT DE FILIÈRE PAR ET POUR LES ACTEURS DE LA FORÊT ET DU BOIS !

*Le contrat de filière forêt bois d'Auvergne-Rhône-Alpes cherche à répondre pleinement **aux enjeux des marchés et aux besoins des professionnels**. Il a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, des entreprises aux organisations professionnelles, avec l'accompagnement, de son élaboration à sa réalisation, de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'interprofession Fibois AuRA.*

« Le contrat de filière va nous permettre de déboucher sur une appropriation collective des enjeux régionaux, de l'amont à l'aval. »

Hervé HOUIN,
Directeur de l'ONF AuRA

LA CONCERTATION EN BREF

- **8 ateliers** territoriaux
- **1 consultation** Internet
- **300 participants**
- **24h** d'échanges
- **194 idées** d'actions
- **2 séminaires** Administrateurs
- **1 Comité technique** Partenaires

SYNERGIES ET PROXIMITÉ, LES 2 MAITRES MOTS DE VOTRE INTERPROFESSION

Fibois AuRA, forte de ses 28 administrateurs, 13 salariés et 600 entreprises adhérentes, rassemble l'ensemble des professionnels de la filière forêt bois d'Auvergne-Rhône-Alpes, des détenteurs de la ressource forestière aux utilisateurs finaux du matériau bois, sans oublier les prescripteurs. Elle est chargée de définir la politique de la forêt et du bois sur le territoire régional et de coordonner l'action de toutes les forces vives de la filière. Elle a un rôle d'animation des maillons de la filière et des territoires, en s'appuyant notamment sur les interprofessions territoriales (Rhône-Alpes) et comités territoriaux (Auvergne), riches d'un lien fort avec les acteurs locaux. Lieu d'échanges et de synergies, elle œuvre pour le développement de tous les secteurs de la filière.



SIEGE SOCIAL

Agrapole - 23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon Cedex 07
Tel. 04 78 37 09 66 – contact@fibois-aura.org

SITE DE CLERMONT-FERRAND

Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne - 10 allée des Eaux et Forêts – 63370 Lempdes
Tel. 04 73 16 59 79 – contact.clermont@fibois-aura.org

www.fibois-aura.org